

# L'éclosion de la vocation religieuse chez les soeurs dominicaines de Trois- Rivières : pour un complément aux perspectives de l'historiographie récente

LUCIA FERRETTI  
CHANTAL BOURASSA\*

*En tout, 696 Canadiennes françaises, y compris les fondatrices, sont entrées à partir de 1901 chez les Dominicaines du Rosaire de Trois-Rivières puis dans la congrégation qui lui a succédé. Des 696, 262 sont entrées pour toujours; parmi elles, certaines sont mortes avant d'avoir pu prononcer leurs derniers voeux tandis que quelques professes perpétuelles ont fini par sortir, au milieu des années 1960, après plusieurs années de vie en communauté. Cette étude des soeurs dominicaines de Trois-Rivières suggère que les principaux éléments qui ont pu contribuer à favoriser les vocations dominicaines sont à trouver non pas dans les origines sociales et géographiques des futures religieuses, mais plutôt dans les circonstances de leur enfance et de leur adolescence, ainsi que dans le soutien familial et général dont jouissait la vie consacrée. Ainsi, les religieuses entrées après 1945 entretiennent un rapport à la vocation différent de celui de leurs aînées. La richesse des sources qualitatives permettent aux auteures de construire un discours qui, sans négliger la part des facteurs structurels et sociologiques dans l'éclosion des vocations, donne aussi leur place aux dimensions plus culturelles et spirituelles de ce choix de vie.*

*Since 1901, 696 French Canadian women, including the founders, entered the Dominicanas du Rosaire in Trois-Rivières and the congregation that succeeded it. Of these, 262 intended to remain; some died before making their final vows, while some who professed perpetual vows ended by leaving, in the middle of the 1960s, after living a number of years in the community. This study of the Dominican convent of Trois-Rivières suggests that the main factors that contributed to encouraging vocations with the Dominicans are not to be found in the women's social or geographic origins, but rather in the circumstances of their childhood and adolescence, as well as in family or other support for religious life. As well, those entering the convent after 1945 maintain a relationship with their vocation that differs from that*

\* Lucia Ferretti et Chantal Bourassa sont chercheuses et historiennes au Centre interuniversitaire d'études québécoises de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Cet article est un résultat d'un projet subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Les auteures tiennent à remercier particulièrement soeur Régina Doyon, o.p., pour la qualité des échanges qu'elles ont eus avec elle et pour les entrevues qu'elle a réalisées avec ses soeurs dominicaines.

*of their predecessors. The rich qualitative sources allow the authors to construct a discourse that, without neglecting the role of structural and sociological factors in the awakening of these women's vocations, also gives place to the more cultural and spiritual dimensions of this choice of life.*

DEPUIS UNE VINGTAINE d'années, au Québec et ailleurs dans le monde catholique, on a beaucoup écrit sur la vocation religieuse féminine. Les soeurs étaient 200 000 en France au XIX<sup>e</sup> siècle, selon l'historien Claude Langlois. D'après les calculs du groupe de sociologues autour de Nicole Laurin, elles ne représentaient jamais moins de 2 à 3 pour cent de la population féminine de 15 ans et plus au Québec, entre 1900 et 1960<sup>1</sup>. Qu'est-ce qui explique toutes ces vocations?

Les chercheurs, et plus encore les chercheuses, ont identifié plusieurs des facteurs sociaux et ecclésiaux favorables à l'essor des instituts religieux entre 1840 et 1960. De par leur implication majeure dans les champs de l'éducation, de la santé et du bien-être, les congrégations de vie active ont rempli, durant ce long siècle, des fonctions indispensables dans des sociétés dont les membres les plus fragiles ne pouvaient plus compter sur les réseaux d'entraide traditionnels déstructurés par l'industrialisation, ni encore sur le filet social que tissera l'État providence. À cette première raison de leur capacité d'attraction sur les jeunes femmes, on doit ajouter cette autre : l'intégration des communautés de vie active à la tradition de l'Église, tardive, certes, mais complétée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, et qui a assuré leur légitimité<sup>2</sup>. Sous un autre angle, des historiennes ont soutenu qu'en entrant chez les soeurs, les femmes manifestaient leur refus du sort qui les attendait dans la vie laïque; sort qui se résumait soit à l'insécurité économique et au manque de considération sociale réservés aux célibataires, soit à l'incapacité juridique, aux maternités répétées et à l'enfermement domestique subis par les épouses. Elles ont souligné du même souffle les possibilités d'épanouissement professionnel que seule la vie consacrée, à l'époque, ouvrait aux femmes. Certaines chercheuses ont du reste vu là, parfois, des conditions suffisantes pour expliquer l'entrée en religion. Récemment, une jeune historienne de l'Université de Sherbrooke rappelait pour sa part qu'un tel choix de vie a été aussi, et même avant tout, une affaire de foi et d'oblation<sup>3</sup>. Cette évidence prend presque figure de redécou-

1 Claude Langlois, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Cerf, 1984; Nicole Laurin, Danielle Juteau et Lorraine Duchesne, *À la recherche d'un monde oublié. Les communautés religieuses de femmes au Québec, de 1900 à 1970*, Montréal, Le Jour, 1991, chapitre 7.

2 La constitution apostolique *Conditae a Christo*, émise par le Saint-Siège en 1900, est considérée par les canonistes comme la grande charte des congrégations à vœux simples. C'est au prix de leur assujettissement plus étroit au pouvoir épiscopal ou pontifical, selon le cas, que les instituts de soeurs actives ont acquis pleine légitimité dans l'Église, après des décennies d'existence pratique sans encadrement juridique précis.

3 Outre celle de Nicole Laurin *et al.*, *À la recherche d'un monde oublié*, mentionnée précédemment, les principales études sur la vocation religieuse au Québec sont : Micheline D'Allaire, *Vingt ans de crise*

verte, après tant d'études ayant mis sous le boisseau la dimension proprement spirituelle de l'engagement religieux. Tout en reconnaissant un poids certain à plusieurs des explications de nature sociologique avancées par l'historiographie, les religieuses, elles, continuent d'ailleurs volontiers à définir leur vocation comme leur réponse à un appel de Dieu, qui, malgré leurs insuffisances, les a choisies personnellement pour l'aimer et le servir dans leurs frères et soeurs humains.

Par l'étude des soeurs dominicaines de Trois-Rivières, nous voudrions à notre tour poser la question de l'éclosion de la vocation. Nous disposons pour cela de plusieurs sources, toutes conservées à la maison générale de la congrégation, à Montréal. Les unes peuvent être traitées par des méthodes quantitatives, tels les *Registres d'entrées et de sorties des postulantes*, et, en partie, les *Nécrologies*, notamment pour certains renseignements biographiques. D'autres nous font mieux connaître l'itinéraire particulier de chaque jeune femme jusqu'au couvent : entrevues, nécrologies encore, ainsi que les *Cahiers des délibérations du conseil conventuel*, jusqu'en 1926, puis les *Registres des délibérations du conseil général*, qui se prononcent sur l'admission ou le refus de chacune et en donnent les motifs, et enfin les *Annales*, qui rapportent à l'occasion un fait plus marquant concernant l'une ou l'autre.

Ici, s'imposent quelques mots de critique de ces sources particulières que sont les nécrologies et les entrevues. Les entrevues des soeurs vivantes ont été conduites à la demande des auteures par une ancienne prieure générale de la congrégation, entrée elle-même en 1930. Pour les fins de cet article, nous avons retenu seulement les informations biographiques suivantes : nombre d'enfants dans la famille et rang de la future professe, profession du père, migration en ville durant l'enfance ou la jeunesse et à quel âge, responsabilités familiales avant l'entrée dans la congrégation, perte d'un ou des parents à l'adolescence ou avant, niveau d'études atteint avant l'entrée, nombre de frères et soeurs en religion, essai dans un autre institut religieux avant l'entrée chez les dominicaines, manière dont les futures religieuses ont connue la congrégation. Ce sont des renseignements factuels, peu susceptibles d'interprétation, et facilement livrables à une ex-prieure générale qui les savait de toutes façons déjà, connaissant personnellement chacune des religieuses depuis plu-

---

chez les religieuses du Québec, 1960–1980, Montréal, éditions Bergeron, 1984; Marta Danylewycz, *Profession : religieuse. Un choix pour les Québécoises, 1840–1920*, Montréal, Boréal, 1988; Barbara Jane Cooper, « In the Spirit: Entrants to a Religious Community of Women in Quebec, 1930–1939 », mémoire de maîtrise (histoire), Université McGill, 1983; Micheline Dumont, *Les religieuses, sont-elles féministes?*, Montréal, Bellarmin, 1995; Danielle Juteau et Nicole Laurin, *Un métier et une vocation : le travail des religieuses au Québec de 1901 à 1971*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997; Jean Roy, « Entrer chez les ursulines de Trois-Rivières, 1887–1918 », *Études d'histoire religieuse*, vol. 64, 1998, p. 31–54; Véronique Lemonde, « Le cheminement d'une soeur Adoratrice du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, 1861–1929 », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, décembre 2000.

sieurs décennies, presque toutes étant entrées après elle. Nous n'avons eu aucun scrupule à les utiliser. La motivation à l'entrée en religion pourrait paraître une information touchant de plus près l'intimité de chacune et donc moins facilement « avouable » en entrevue. Nous devons en être conscientes. Cependant, entre deux options, soit celle de négliger l'information et celle de la retenir telle quelle, nous avons choisi la seconde; en effet, nous devons garder à l'esprit que la dernière soeur entrée et restée dans la congrégation l'a fait en 1976, il y a plus de 25 ans. Toutes les religieuses se connaissent donc très bien dans cet institut de taille modeste et dont la caractéristique essentielle est la vie commune, donc la vie constamment sous le regard de toutes; elles ont eu de très nombreuses occasions au cours des décennies de faire le point avec elles-mêmes, comme de se dire et de se redire les unes aux autres les raisons de leur choix. Elles n'ont donc rien « avoué » en entrevue que ce que la communauté savait déjà.

Le recours aux nécrologies peut s'avérer plus délicat. On sait que ce genre obéit à des topoi, comme celui qui veut que les religieuses proviennent de familles ayant cultivé leur vocation. Ce sont des topoi, mais c'est aussi la vérité, comme en témoignent le grand nombre de frères et soeurs des religieuses eux-mêmes entrés en religion; en soi-même, cette information est d'ailleurs révélatrice d'un état de la culture et de la société du passé. En outre, les nécrologies ont la réputation « d'embellir » les religieuses. Notons que nous ne les avons pas utilisées pour dépeindre des caractères ou des comportements, mais pour les informations factuelles indiquées dans le paragraphe précédent. C'est pourquoi nous nous sommes senties à l'aise avec la source. Depuis quelques années, la congrégation demande aux soeurs de rédiger elles-mêmes la partie de la nécrologie consacrée à leur vie avant l'entrée; parfois les soeurs en ont profité pour consigner par écrit leurs motivations à devenir religieuses. Comme tout témoignage, celui-ci pourrait a priori paraître « suspect ». Nous l'avons accepté pour les mêmes raisons que nous avons accepté ceux livrés en entrevue. Après tout, le refuser revenait à nous priver de sources, et comment prétendre connaître les raisons de l'entrée en religion, si nous refusons d'entendre les religieuses?

Nous présentons d'abord brièvement les caractéristiques de la congrégation, qui expliquent pourquoi notre enquête porte sur les Dominicaines du Rosaire, et nous définissons notre corpus. Puis, nous procédons à la critique de certaines interprétations proposées depuis une dizaine d'années par les chercheurs à partir d'une vision partielle des origines sociales et géographiques des religieuses. Notre analyse nous porte à conclure que les principaux éléments qui ont pu contribuer à favoriser les vocations dominicaines sont à trouver non pas dans le type de milieu socio-géographique où sont nées les futures religieuses, mais plutôt dans les circonstances de leur enfance et de leur adolescence, ainsi que dans le soutien familial et général dont jouissait la vie consacrée. Enfin, nous nous penchons sur les changements qui surviennent après 1945 dans les facteurs entourant la décision d'entrer en religion. La richesse des sources qualitatives dont nous disposons nous autorise en effet à

construire un discours qui, sans négliger la part des facteurs structurels et sociologiques dans l'éclosion des vocations, donne aussi leur place aux dimensions plus culturelles, spirituelles, voire existentielles de ce choix de vie.

**Les dominicaines de Trois-Rivières : un genre de vie mixte, une congrégation sans classe, des oeuvres diversifiées**

La congrégation des Dominicaines du Rosaire est née à Trois-Rivières d'un détachement de celle des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, qui avait été fondée en 1887 dans la ville de Québec<sup>4</sup>. Bien que la séparation date de 1909 seulement, c'est dans la perspective d'une fondation prochaine que le recrutement pour Trois-Rivières commence dès 1901 et que les cinq premières religieuses arrivent au Séminaire Saint-Joseph l'année suivante. Après avoir cheminé chacun de son côté pendant une soixantaine d'années, les deux instituts ont été de nouveau réunis, par Rome, en 1964, puis dissous en 1967 pour être remplacés par la nouvelle congrégation des Dominicaines de la Trinité.

Au séminaire de Trois-Rivières, les dominicaines sont venues accomplir les tâches ménagères. Par la suite, elles ont aussi été employées comme domestiques dans d'autres maisons d'éducation pour garçons du diocèse de Trois-Rivières, ainsi que dans des monastères des pères dominicains des diocèses de Montréal et Saint-Hyacinthe. À partir de 1910, en outre, les Dominicaines du Rosaire ont eu leurs propres oeuvres, dans le diocèse mauricien et ailleurs : des patronages pour jeunes filles, des foyers pour personnes âgées, une hôtellerie près du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, une école primaire privée à Shawinigan, mais surtout trois orphelinats pour garçons à Trois-Rivières et un quatrième jouté d'une crèche, tous deux mixtes, à Hull.

Préparer des repas dans des maisons qui logeaient ou recevaient plusieurs dizaines et parfois plusieurs centaines d'élèves, de prêtres et de religieux, laver et repriser leurs trousseaux et soutanes, garder les lieux propres, entretenir les vêtements sacerdotaux, les vases sacrées et le mobilier des sacristies, offrir un toit et éduquer les enfants délaissés, surveiller les jeunes, prendre soin des vieux et des convalescents, telles sont les tâches féminines et maternelles traditionnelles que les Dominicaines du Rosaire ont remplies dans leurs oeuvres propres comme dans celles où elles ont été employées. Elles ont aussi enseigné à leurs élèves du Jardin de l'enfance et des orphelinats et organisé les activités parascolaires de tous ces jeunes.

Par rapport à des congrégations spécialisées, celle des Dominicaines du Rosaire offrait donc aux postulantes une variété de milieux de travail, et la possibilité de s'impliquer auprès d'enfants parmi les plus défavorisés. Un autre avantage, très apprécié, sur les congrégations enseignantes ou hospitalières était de ne pas comporter de classes<sup>5</sup>. Car il faut bien dire qu'ailleurs

4 Pour une histoire plus complète de la congrégation, voir Lucia Ferretti, *Histoire des Dominicaines de Trois-Rivières* : « c'est à moi que vous l'avez fait », Sillery, Septentrion, 2002.

5 C'est seulement après le concile Vatican II, dans les années 1960, que les classes furent abolies dans toutes les congrégations religieuses.

la plupart des dominicaines, faute de formation professionnelle préalable, auraient été des soeurs converses, c'est-à-dire des soeurs de deuxième classe; tandis que les dominicaines étaient toutes sur le même pied. Enfin, par rapport à tant d'autres, cette congrégation se distinguait par son genre de vie mixte. En effet, la vie de prière, d'une intensité et d'une solennité ancrées dans une tradition dominicaine pluriséculaire, ainsi que la vie religieuse, avec son exigence de vie commune semi-cloîtrée, pouvaient satisfaire celles qui, tout en voulant garder contact avec le monde ou ne pouvant, faute de dot suffisante, entrer dans une communauté cloîtrée, recherchaient néanmoins une vie contemplative.

En tout, 696 Canadiennes françaises, y compris les fondatrices, sont entrées à partir de 1901 chez les Dominicaines du Rosaire puis dans la congrégation qui lui a succédé. Comme c'est le cas dans la très grande majorité des congrégations féminines, dont le recrutement autochtone cesse dans les années 1960, la dernière Canadienne française ayant fait profession perpétuelle fut admise en 1969<sup>6</sup>. Davantage de femmes ont désiré la vie dominicaine, mais dès les débuts le conseil a refusé assez souvent les aspirantes âgées de plus de 30 ans, même si elles offraient « une dot assez ronde<sup>7</sup> » en contrepartie de leur âge avancé. Des 696, 262 sont entrées pour toujours. Parmi elles, toutes n'ont pas connu le même destin. Car certaines jeunes religieuses sont mortes avant d'avoir pu prononcer leurs derniers vœux tandis que quelques professes perpétuelles ont fini par sortir, au milieu des années 1960, après plusieurs années de vie en communauté. Les unes et les autres ont été incluses dans le même groupe que celles qui sont mortes ou mourront religieuses au bout d'une longue vie comme professes perpétuelles.

Sans prétendre d'aucune manière que cette petite congrégation vouée principalement à l'entretien du clergé et au soutien des enfants délaissés puisse être considérée comme un archétype<sup>8</sup>, nous l'avons choisie pour notre enquête sur l'éclosion de la vocation religieuse en raison justement de son profil contrasté, susceptible d'attirer des jeunes filles aux caractères et aux aspirations variés. Cela dit, nous nous garderons d'étendre à l'ensemble des religieuses québécoises l'expérience vécue par les soeurs dominicaines de

6 Les Dominicaines de l'Enfant-Jésus ont ouvert un noviciat aux Philippines en 1950, peu après leur implantation dans ce pays. Peu nombreuses encore au moment de l'union avec les Dominicaines du Rosaire, les soeurs des Philippines constituent, avec quelques soeurs péruviennes, la seule relève de la congrégation depuis le milieu des années 1960. Nous ne les avons pas considérées ici.

7 *Cahier des délibérations du conseil conventuel de la Congrégation des soeurs du Rosaire du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, Trois-Rivières*, 17 août 1910.

8 Selon la typologie établie par Laurin *et al.* (*À la recherche d'un monde oublié*), que nous adoptons à notre tour (voir p. 54 et 172), les Dominicaines du Rosaire entrent dans la catégorie des « petites » congrégations de « services sociaux-hospitaliers »; d'une part parce qu'elles comptaient 210 membres en 1961, et d'autre part parce que moins de la moitié de leur effectif travaillait alors dans chacun des types d'oeuvres suivants : hôpitaux, orphelinats, hospices, maisons d'enseignement. La congrégation présente aussi des analogies avec celles de « service au clergé », à cause de sa présence importante dans ce secteur d'activité. Il en va de même pour les Dominicaines de la Trinité.

Trois-Rivières.

**Deux indices qui peuvent être trompeurs :  
l'origine géographique et la profession du père**

Dans *À la recherche d'un monde oublié*, Nicole Laurin et ses collègues ont présenté un portrait statistique impressionnant des religieuses. Un portrait, toutefois, tracé occasionnellement à trop gros traits, avec les conséquences qui en découlent sur les interprétations proposées. C'est entre autres le cas dans les chapitres portant sur les origines sociale et géographique des soeurs, qui semblent être fondés sur les *Registres d'entrées et de sorties*<sup>9</sup>. Ceux-ci reproduisent l'information inscrite sur le baptistère de la postulante, pièce que celle-ci doit absolument fournir.

Les auteures concluent à la surreprésentation massive de la paysannerie dans les origines de classes des religieuses québécoises, spécialement dans les congrégations vouées aux services sociaux-hospitaliers et au service du clergé (p. 319–324). Et à celle tout aussi significative des petites localités de moins de 5 000 habitants dans les lieux de naissance des religieuses; du reste, à mesure que le XX<sup>e</sup> siècle avance, celles-ci semblent provenir de régions toujours plus reculées des grands centres (p. 340–344).

Cette situation s'expliquerait, selon ces sociologues, par le fait que seuls les milieux ruraux, et les milieux ruraux de plus en plus éloignés, conserveraient au cours du XX<sup>e</sup> siècle les caractéristiques socioculturelles propres à engendrer des vocations : villages « fermés », appareil clérical encore influent, contrôle social étroit de la population. La vocation trouve un terrain particulièrement favorable dans de telles « serres chaudes », écrivent les auteures (p. 350).

Si l'on se fie aux *Registres d'entrées et de sorties* pour estimer l'origine de classes et l'origine socio-géographique des dominicaines, on obtient en effet 62,3 pour cent de pères cultivateurs. Nous trouvons aussi que plus de 75 pour cent de toutes les religieuses sont nées à la campagne; les *Nécrologies* et les entrevues précisent que c'est dans les rangs, du reste, bien plus souvent qu'au village. Les tableaux 1 et 2 font le point sur cette question. Par ailleurs, il ne fait pas de doute qu'à partir de 1946, la congrégation recrute toujours plus loin des quatre comtés de Saint-Maurice, Champlain, Nicolet et Maskinongé qui auparavant lui fournissaient la plus grande partie de ses effectifs. En effet,

9 Il est extrêmement difficile de savoir avec précision dans quels types de documents l'équipe de Laurin *et al.* a puisé les renseignements à partir desquels elle a construit ses tableaux sur l'origine socio-géographique des religieuses. À lire *À la recherche d'un monde oublié* (p. 60 et 87), il semble que l'information sur les lieux de naissance et la profession du père provienne le plus souvent des *Registres d'entrées*. La note 5 du chapitre 11 (p. 335–336) laisse entendre que la profession du père enregistrée est généralement celle qu'il exerce au moment de l'entrée de sa fille au couvent, mais nulle part on ne nous dit quel document livre ce genre d'information, et nous n'en avons nous-mêmes trouvé aucun dans notre dépouillement exhaustif des archives des Dominicaines de la Trinité. Nous croyons que les auteures errent ici. Le seul document demandé à l'entrée est le registre de baptême; l'information qu'il consigne est reproduite dans les *Registres d'entrées et de sorties*, ainsi que dans la partie des *nécrologies* qui identifie le lieu de naissance et la profession du père à la naissance.

**Tableau 1 Origine géographique des 262 professes canadiennes-françaises entrées depuis 1901<sup>1</sup>**

Années	Nombre de professes entrées	Origine									
		Rural		Urbaine		Rurale (urbaine dès l'enfance)		Rurale (urbaine dans la jeunesse <sup>2</sup> )		Urbaine (rurale dès l'enfance)	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1901-1910	38	22	57,9	7	18,4	6	15,8	3	7,9	-	-
1911-1930	92	58	63,0	15	16,3	4	4,3	13	14,1	2	2,2
1931-1939	44	23	52,3	10	22,7	3	6,8	8	18,2	-	-
1940-1945	30	13	43,3	11	36,7	2	6,7	3	10,0	1	3,3
1946-janvier 1964	53	29	54,7	16	30,2	1	1,9	7	13,2	-	-
Février 1964 - aujourd'hui	5	2	40,0	3	60,0	-	-	-	-	-	-
Total	262	147	56,1	62	23,7	16	6,1	34	13,0	3	1,1

1. Le groupe comprend les cinq fondatrices, entrées avant 1901. Les cinq sont d'origine rurale.

2. Jeunesse signifie à compter de l'adolescence.

Sources : *Registres des entrées et des sorties; Nécrologies; entrevues réalisées par soeur Régina Doyon, o.p., auprès des religieuses.*



**Tableau 2 Origine sociale de 159 professes<sup>1</sup> québécoises entrées depuis 1901**

Période	Nombre de religieuses	Profession du père						
		Cultivateur		Ouvrier		Autre <sup>2</sup>		
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
1901-1910	14		10	71,4	2	14,3	3	21,4
1911-1930	55		36	65,5	4	7,3	18	32,7
1931-1939	28		14	50,0	4	14,3	13	46,4
1940-1945	17		9	52,9	1	5,9	8	47,1
1946-1964	43		29	67,4	7	16,3	12	27,9
1964-aujourd'hui	2		1	50,0	-	-	1	50,0
Total <sup>3</sup>	159		99	62,3	18	11,3	55	34,6

1 Nombre de religieuses pour lesquelles l'information est connue, sur les 262 professes sur l'ensemble de la période (60,7 %).

2 Les autres métiers sont les suivants : menuisier (7), mineur (1), voyageur de commerce (2), marchand (8), boucher (1), maçon (1), médecin (2), luthier (1), ferblantier (2), boulanger (1), électricien (1), beurrer (2), ingénieur (2), surveillant en dynamo (1), tailleur (1), mouleur, restaurateur, caissier (1), barbier (1), sellier (1), forgeron (4), facteur (1), policier (1), garde-forestier (1), signaleur de trains (1), arpenteur (2), vétérinaire (2), ouvrier de voirie (1), marin (1), garagiste (1), surintendant (1), mesureur de bois (1). Deux déclarent le métier de leur mère : tenue d'un bureau de poste et d'un magasin général et tenue d'un commerce, non précisé.

3 Le total des religieuses pour lesquelles l'information est connue ne correspond pas au total des trois catégories en raison des pères qui pratiquent plus d'un métier, entrant dans deux catégories.

Sources : *Registres des entrées et des sorties; Nécrologies*; entrevues réalisées par soeur Régina Doyon, o.p., auprès des religieuses.

le quart des futures religieuses (15 sur 61 ou 24,6 pour cent) entrées à partir de cette date proviennent soit des régions les plus périphériques du Québec, telles que l'Abitibi, le Témiscamingue, la Côte-Nord, le Bas du Fleuve ou le Témiscouata, soit du nord de l'Ontario. Alors, s'agirait-il d'une confirmation des conclusions de Laurin et ses collègues? Et d'une validation de leur interprétation?

Non, car les *Registres d'entrées et de sorties*, fondés on l'a dit sur les baptistères, gravent une situation antérieure en moyenne de plus de 22 ans<sup>10</sup> au moment où la postulante frappe à la porte du couvent, pour y demander son admission. En croisant les informations qu'ils fournissent avec celles livrées par d'autres sources, notamment les *Nécrologies* et des entrevues, on obtient un portrait beaucoup plus juste du milieu de provenance des religieuses.

En effet, c'est au moins 112 religieuses, soit près de 43 pour cent, qui ont une expérience de la vie urbaine, souvent plus longue que moins, avant d'entrer en congrégation (tableau 1). Car, aux 62 qui sont nées et sont restées depuis toujours en ville, on doit ajouter 16 jeunes filles dont les parents ont quitté la campagne pour aller travailler en ville pendant leur enfance; ainsi que 34 autres qui ont quitté à l'adolescence leur milieu familial, resté à la campagne, pour aller elles-mêmes prendre un emploi en ville. Parmi ces 112, 27 ont passé au moins une partie de leur vie dans une cité industrielle américaine, le plus souvent Fall River ou Lewiston, 18 ont connu les paroisses ouvrières de l'est de Montréal, 29 Trois-Rivières, 16 d'autres plus petites villes de la région (Shawinigan, Grand-Mère, Cap de la Madeleine, Louiseville, La Tuque). On ne devrait pas s'en surprendre si l'on se souvient de l'importance de l'exode rural et des brassages de population qui ont accompagné la seconde industrialisation du Québec, au début du XX<sup>e</sup> siècle : or 229 des 262 religieuses (87,4 pour cent) de notre corpus sont nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1930, dont 195 (74,4 pour cent) avant 1920.

Parmi les 172 professions de pères connus, 42 exercent un métier qui les font entrer dans la catégorie « travailleurs » telle qu'établie par Laurin et ses collègues : journalier, ouvrier, ingénieur-mécanicien à la compagnie ferroviaire *Canadian Pacific Railway*, contremaître, surveillant en dynamo, quelques métiers de la construction, aussi. C'est tout près du quart (24,4 pour

10 Laurin et al., *À la recherche d'un monde oublié*, p. 261. L'âge moyen à l'entrée chez les Dominicaines du Rosaire varie seulement de 22 à 23½ ans selon les périodes. Sources : *Registre des entrées et des sorties des postulantes de la Congrégation des Dominicaines du Rosaire, Les Trois-Rivières, 1902–1964*, copie dactylographiée, non paginée; *Entrées et sorties des postulantes de la Congrégation des Dominicaines de l'Union canadienne, 1964–1967*, original dactylographié, non paginé. Bien que le titre du document ne le mentionne pas, les entrées des Québécoises dans la congrégation des Dominicaines de la Trinité y sont aussi inscrites. Même s'ils parviennent à d'autres conclusions que l'équipe de Laurin sur l'origine géographique des religieuses et des ecclésiastiques du Saguenay, Gérard Bouchard et Régis Thibault commettent aussi la maladresse de se prononcer à partir de documents indiquant seulement la situation à la naissance; voir « Origines géographiques et sociales du personnel religieux dans la région du Saguenay (1882–1947) », *Histoire sociale/ Social History*, vol. 26, n° 55, mai 1995, p. 137–157.

cent) (tableau 2). Dix-neuf religieuses ont elles-mêmes travaillé en manufacture avant leur entrée, et neuf autres comme vendeuses dans un grand magasin à rayons; onze ont été domestiques dans des maisons privées, dix-neuf, aides laïques dans les couvents des dominicaines elles-mêmes (tableau 3). On doit donc constater que plus du tiers des futures religieuses proviennent du milieu populaire urbain ou en ont une connaissance directe, y compris parmi celles qui sont nées dans les régions les plus périphériques.

Il semble que donc que ni les conclusions, ni l'interprétation du groupe de sociologues autour de Nicole Laurin puissent résister à une vision correspondant à l'histoire des villages et des régions du Québec avant 1950, ni à une analyse fine des parcours de vie des jeunes femmes qui entrent chez les dominicaines. D'une part, les milieux familiaux, ruraux et agricoles, de même que les régions éloignées, n'ont pas été au XX<sup>e</sup> siècle cet environnement statique et fermé que ces sociologues ont dépeint en oubliant l'histoire. D'autre part, la situation socio-géographique à la naissance est trop susceptible d'évoluer par la suite pour qu'on puisse en tirer des conclusions valables sur son lien avec l'émergence de la vocation religieuse. Bien qu'il ne fasse aucun doute que la grande majorité des futures dominicaines proviennent de familles terriennes, nous ne pouvons nous dispenser, pour saisir l'éclosion de leur décision, de mieux connaître l'enfance et la jeunesse de celles qui ont choisi la vie religieuse.

### **Un indice plus probant?**

#### **La maturité précoce due aux circonstances de l'enfance et de la jeunesse**

Certes, quelques candidates ont vécu dans une famille à l'aise. L'une d'elle apporte en dot un bel harmonium, les familles de quelques autres ont pu s'acheter une terre dans la région mauricienne après un séjour aux États-Unis. Certaines parlent de la ferme paternelle comme d'une « grosse » ferme, ou au contraire comme d'une « petite ferme, mais bien installée ». Le commerce de l'un est « assez florissant », le père d'une autre est un « commerçant honorable », celui d'une troisième exploite une grosse sucrerie, la famille de quelques-unes est « à l'aise sans être riche ». Quelques autres, au contraire, surtout celles entrées dans les débuts de la congrégation, ont connu dans leur jeunesse la vraie misère. Ce qui oblige le conseil à les dispenser de la dot, voire même du trousseau : « Cette pauvre petite est vraiment un oiseau du ciel, nous avons été obligées de la dispenser de la dot et du trousseau ordinaire; bien plus, nous fûmes obligées de la vêtir des pieds à la tête afin qu'elle put figurer parmi ses compagnes du noviciat », rapportent les *Annales* en octobre 1904. Fixé à 200 \$ dès les débuts de la congrégation, le montant de la dot, du reste, n'augmentera jamais; en comparaison, il fallait une dot de 5 000 \$ en 1930, pour entrer au Carmel de Trois-Rivières, et une de 600 \$ dès avant 1920 pour entrer chez les ursulines, dont Jean Roy écrit qu'elle ne fut toutefois pas souvent acquittée en entier. Entre misère et aisance, le lot commun, c'est la pauvreté. De telles origines sociales n'étonnent pas trop, compte tenu des activités principales de la congrégation, toutes tournées, on l'a dit,

**Tableau 3 Métiers pratiqués par les religieuses avant leur entrée**

Période	Métiers											
	Enseignement		Ouvrière de manufacture <sup>2</sup>		Domestique (aide-familiale, gouvernante...)		Aide-litïque dans les maisons o.p. Rosaire		Commerce (commis, caissière, etc.)		Autres	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Avant 1931	40	50,0	12	30,0	3	7,5	4	10,0	2	5,0	2 <sup>3</sup>	5,0
En 1931 et après	54	20,4	7	13,0	8	14,8	15	27,8	7	13,0	11 <sup>4</sup>	20,4

1 Nombre de religieuses pour lesquelles l'information est connue : 40 sur les 130 professes entrées avant 1931 (30,8 %); 54 sur les 132 professes entrées après 1931 (40,9 %). Les erreurs apparentes dans les totaux s'expliquent par la pratique de plus d'un métier par plusieurs des futures religieuses.

2 La plupart travaillent dans le vêtement ou le textile (chapeaux, chaussures, filature...).

3 Une travaille comme aide dans un hôpital et l'autre ne précise pas la nature de son travail.

4 Quatre ne précisent pas, deux travaillent dans un hôpital, une prend la direction de la ferme familiale, une est cuisinière sur les bateaux, l'autre tient un atelier de couture avec sa mère et les deux dernières font du travail de bureau (commis et comptabilité).

Sources : *Nécrologies*; entretiens réalisés par soeur Régina Doyon, o.p., auprès des religieuses.

**Tableau 4 Orphelines chez les dominicaines professes**

Période	Nombre de professes entrées	Cas où le renseignement est connu	Non-orphelines	Orphelines
1901–1910	38	31	21	10
1911–1930	92	73	45	28
1931–1939	44	36	26	10
1940–1945	30	20	12	8
1946–janvier 1964	53	33	28	5
Février 1964–aujourd'hui	5	3	2	1
Total	262	196 (74,8 %)	134 (68,4 %)	62 (31,6 %)

Sources : *Nécrologies*; entrevues réalisées par soeur Régina Doyon, o.p., auprès des religieuses.

vers les services d'entretien des personnes, complétés d'un peu d'enseignement primaire.

L'origine de classe, toutefois, ne rend pas compte de tout. Lorsqu'il s'agit de déterminer dans quels milieux ont grandi les futures religieuses, il n'est pas anodin de considérer des facteurs tels que le nombre d'enfants dans la famille, le fait d'avoir ou non été orpheline, et les répercussions de la situation familiale sur les études de ces jeunes filles. Plusieurs de ces facteurs traversent les classes sociales : par exemple, les deux seules filles de médecin (deux soeurs de sang) entrées chez les dominicaines étaient dès leur enfance orphelines de leur mère, et elles ont eu très tôt à prendre la charge de la maisonnée. En fait, il semble bien que l'un des facteurs qui préparent la vocation chez les Dominicaines du Rosaire, particulièrement avant 1945, soit la maturité précoce acquise par des jeunes filles confrontées à des situations familiales difficiles.

Cette situation difficile s'explique en partie, d'une part, par la taille des familles d'où proviennent les religieuses : 87 pour cent sont nées dans des familles qui comptent six enfants et plus, et 50 pour cent dans des familles de onze enfants et plus. Elle est due aussi au fait que 62 des 196 religieuses pour lesquelles on connaît l'information, soit 31,6 pour cent d'entre elles, étaient déjà orphelines à l'adolescence (tableau 4). Même en supposant aucune orpheline parmi celles dont on ignore la situation, 23,7 pour cent de toutes les professes dominicaines ont connu au plus tard avant l'âge de 16 ou 17 ans la mort d'au moins un de leurs parents. Cependant, signe de l'amélioration générale des conditions de vie des classes populaires au cours du XX<sup>e</sup> siècle, qui se traduit entre autres par l'augmentation de l'espérance de vie, les orphelines sont significativement plus nombreuses parmi les dominicaines entrées avant 1945 que par la suite (35 pour cent contre 16,7 pour cent des cas connus).

Les orphelines de mère, cas le plus fréquent, doivent souvent composer avec le remariage de leur père en s'accommodant d'une belle-mère dont on sait par les nécrologies qu'elle ne fut pas toujours très affectueuse. D'autres se retrouvent « mère substitut », ce qui a retardé dans plusieurs cas leur entrée au couvent, jusqu'à la fin de la vingtaine et même, exceptionnellement, dans la trentaine. D'autres encore sont adoptées par des parents, une situation qui les sépare parfois de leur famille immédiate pendant des années.

Les orphelines de père, pour leur part, doivent rarement s'adapter à une situation de remariage, mais leur situation n'apparaît pas plus facile. La famille est alors aux prises avec des problèmes financiers, que ne règlent pas le commerce de tricot ou le bureau de poste tenus par la mère. Les mères, justement, sont plus souvent contraintes à envoyer leurs jeunes à l'orphelinat ou en pension, ou à accepter de revenir elles-mêmes sous la tutelle de leurs propres parents, quand ceux-ci recueillent la famille. Les jeunes filles qui demeurent avec leur mère doivent souvent prendre la direction de la ferme si les garçons sont trop jeunes, ou trouver à s'employer à l'extérieur.

Enfin, troisième cas de figure, la perte des deux parents signifie pour les orphelines l'adaptation à un nouvel environnement, souvent dans une parenté déjà chargée d'enfants. Ces oncles, tantes ou grands-parents céderont parfois à la tentation de souhaiter que les orphelines acquièrent au plus vite leur autonomie. On remarque en effet parmi celles-ci plusieurs cas d'entrées à un âge plus précoce que la moyenne, parfois même aussi tôt que 14, 15 ou 16 ans.

Les renseignements disponibles témoignent donc d'enfances pénibles pour les orphelines, quelque soit leur rang dans la famille.

Mais même lorsque les futures dominicaines peuvent compter sur leurs deux parents jusqu'à leur entrée en communauté, elles doivent assumer tôt des responsabilités familiales (tableau 5). Ces charges traduisent elles aussi les exigences de la vie dans des familles nombreuses et généralement pauvres. Travail à l'extérieur : on a évoqué les métiers de celles qui sont engagées en ville. À la campagne, celles qui détiennent un brevet enseignant dans les écoles des rangs ou des villages des alentours, parfois pour rapporter de quoi permettre à leur père de bâtir une nouvelle grange, ou pour faire instruire un de leurs frères; les autres se louent comme bonnes dans des familles du voisinage. Travail à la maison, aussi : pour seconder le père sur la ferme, et plus souvent pour aider la mère aux travaux ménagers, à l'éducation des petits, aux soins d'un parent malade, et à l'occasion pour assister durant de longs mois un frère veuf, une soeur ou une belle-soeur en relevailles.

De telles enfances ont des conséquences sur les études. Soit à cause des responsabilités familiales dont elles doivent se charger précocement, soit à cause de la pauvreté de leur famille, soit par manque de santé, et parfois à cause d'une combinaison de ces facteurs, la plupart des futures dominicaines ont dû interrompre leurs études assez jeunes (tableau 6), surtout parmi celles entrées avant 1930. C'est d'ailleurs pourquoi, dès que la congrégation sera en mesure de le faire, soit après la Seconde Guerre mondiale, elle encouragera très fortement les religieuses à poursuivre leur formation professionnelle.

**Tableau 5 Responsabilités familiales des dominicaines avant leur entrée**

Période	Professes entrées	Cas où le renseignement est connu <sup>1</sup>	Responsabilités <sup>2</sup>			
			Au foyer familial	À l'extérieur	Les deux	Autres
1901-1910	38	15	9	7	2	0
1911-1930	92	46	18	30	7	4
1931-1939	44	26	14	11	2	0
1940-1945	30	20	5	15	2	0
1946-janvier 1964	53	28	5	22	4	2
Février 1964-aujourd'hui	5	3	1	2	0	0
Total	262	138 (52,7 %)	52 (37,7 %)	87 (63,0 %)	17 (12,3 %)	6 (4,3%)

1 Sur l'ensemble des cas où le renseignement est connu, seulement 7 ne déclarent aucune responsabilité particulière.

2 La première catégorie, « Au foyer familial », comprend les travaux de la ferme, l'éducation des plus jeunes enfants et les soins à un parent malade, ainsi évidemment que les travaux ménagers. Dans ce dernier cas, nous avons tenté autant que possible d'écarter ce qui pourrait passer pour de l'aide simple, et retenu plutôt les mentions d'interruption précoce des études pour aider la mère au foyer (lorsque la fille compte parmi les aînées, ou parmi les seules filles de la famille, ou lorsque la mère est de santé faible, ce qui semble le cas très souvent), ou celle de prise en charge complète de la famille. La seconde catégorie, « À l'extérieur », englobe toutes les activités hors foyer et rémunérées. Le total ne correspond pas toujours au nombre réel de religieuses puisque certaines cumulent des responsabilités au foyer et à l'extérieur.

Sources : *Névrologies*; entretiens réalisés par soeur Régina Doyon, o.p., auprès des religieuses.

**Tableau 6 Niveaux d'études de 163 dominicaines avant leur entrée<sup>1</sup>**

Période	Peu ou pas d'études		D'école de rang non terminée à quelques semaines de pensionnat		Un an ou plus de pensionnat, ou couvert de la paroisse		Études élémentaires complétées et davantage <sup>2</sup>		Divers brevets d'enseignement		Autres études professionnelles <sup>3</sup>	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1901-1910	9	37,5	5	20,8	5	20,8	2	8,3	3	12,5	0	-
1911-1930	5	7,1	25	35,7	16	22,9	6	8,6	17	24,3	1	1,4
1931-1939	0	-	9	31,0	11	37,9	6	20,7	2	6,9	1	3,4
1940-1945	3	21,4	2	14,3	4	28,6	1	7,1	3	21,4	1	7,1
1946-												
31 janvier 1964	0	-	1	4,2	6	25,0	9	37,5	5	20,8	3	12,5
1 février 1964-												
aujourd'hui	0	-	0	-	0	-	2	100,0	0	-	0	-
Total	17	10,4	42	25,8	42	25,8	26	15,9	30	18,4	6	3,7

1 Sur les 262 professes, soit 62,2 %.

2 À partir des années 1930, cette rubrique inclut aussi les deux religieuses ayant complété leur cours complémentaire, et celle ayant fini une dixième année; à partir de 1950, on y a inscrit aussi les sept dominicaines qui avaient terminé leur secondaire avant d'entrer.

3 Baccalauréat et « associé » en musique; études de « garde-malade »; une année en comptabilité; cours commercial; comptabilité; cours de « garde-malade auxiliaire ».

Sources : *Nécrologies*; entrevues réalisées par soeur Régina Doyon, o.p., auprès des religieuses.



Que retenir? L'analyse montre que les circonstances de l'enfance et de la jeunesse des futures dominicaines ont été généralement plus difficiles que la moyenne, et leur ont donné une maturité précoce. Les jeunes filles ont été par là préparées à ce qu'elles allaient rencontrer en congrégation. Comme l'a écrit la nécrologue de soeur M.-B. C. (entrée en 1910) : « Les souffrances endurées dès le bas âge, le sacrifice de ses études qu'elle aimait beaucoup et les services rendus à sa famille l'ont aidée à répondre à l'appel du Seigneur dans l'obtention de la grâce de la vocation religieuse chez les Dominicaines du Rosaire ».

### **Un idéal de jeunesse entretenu par la famille et porté par le milieu**

Les familles et le milieu s'impliquent pour cultiver et entretenir, parfois susciter, l'idéal de vie consacrée qui anime très tôt plusieurs fillettes et adolescentes<sup>11</sup>.

Toutes les futures dominicaines, on s'en doute, ont grandi dans des familles très chrétiennes, et d'ailleurs 122 d'entre celles qui ont fait profession (46,6 pour cent) ont un ou des frères et soeurs eux-mêmes entrés et restés en religion; dans quelques cas, rares il est vrai, ce sont presque tous les enfants de la famille qui ont choisi la vie consacrée. Quand leur nécrologie le mentionne, on remarque que « jouer à la messe », faire partie de confréries d'enfants ou du tiers ordre franciscain, aller à l'église tous les jours si l'on habite le village pour y faire le chemin de croix ou visiter le saint sacrement, réciter de longues prières ou le chapelet dans sa chambre, faire prier ses jeunes frères et soeurs, triompher de sa maladie pour suivre le catéchisme, se mortifier ou accomplir d'autres pratiques semblables font partie de la vie de plusieurs des futures religieuses.

Certaines ont été marquées par l'exemple : une mère qui se signe toujours avant de couper son tissu, un père qui promet de faire un pèlerinage à pied si guérit celui de ses enfants qui est malade, des parents qui accordent l'hospitalité aux quêteux. Dans une dizaine de cas, les nécrologies mentionnent que leur éducation a préparé ces jeunes à mépriser rapidement les plaisirs du monde, ou à préférer tôt l'éternité du Ciel au caractère éphémère de la vie terrestre, quand ce n'est pas malheureusement à souffrir de scrupule durant toute leur existence. Rares, celles qui mentionnent devoir leur vocation à une religieuse enseignante. Plutôt leur mère les faisaient prier pour demander la vocation religieuse ou leur mettaient entre les mains des revues missionnaires (tableau 7).

Quand vient le temps de choisir une congrégation, plusieurs éléments sont à considérer. Certaines décisions paraissent davantage que d'autres déclenchées par des circonstances plus immédiates. Ainsi, aussi tard qu'en 1967,

11 Sur cette question, voir Jean Simard, « Le patrimoine immatériel des communautés religieuses », *Les Cahiers des Dix*, n° 53, 1999, p. 251-287 (particulièrement p. 262-265), dont les conclusions sur les Augustines de la miséricorde de Jésus rejoignent de près les nôtres.

**Tableau 7 Indices de vocation de 86 dominicaines<sup>1</sup>**

Période	Piété particulière <sup>2</sup>				Aspiration à la vie religieuse <sup>3</sup>					
	de la famille		de l'enfant		en général		dominicaine		Autres <sup>4</sup>	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Avant 1931	2	3,9	10	19,6	23	45,1	3	5,9	13	25,5
Après 1931	7	20,0	3	8,6	14	40,0	2	5,7	9	25,7
Total	9	10,5	13	15,1	37	43,0	5	5,8	22	25,6

1 Sur les 262 entrées au cours de la période, soit 32,8 %

2 Se manifeste pour la famille par des exercices de piété (prières, chapelet...) quotidiens; pour l'enfant, par l'assistance quotidienne à la messe, l'intérêt pour les « choses de Dieu », jouer à la messe...

3 Le moment de l'appel varie selon les personnes de l'âge de quatre ans à la fin de l'adolescence. La période de la première communion semble toujours être un moment propice à l'éclosion du désir de vocation.

4 Par exemple : intérêt pour les bébés, les personnes âgées ou les orphelins; goût de la vie missionnaire; enfance faite de souffrances et de sacrifices; dégoût du monde; désir de vie missionnaire; réception d'un feuillet des Dominicaines de la Trinité comme un signe du ciel; participation à un groupe d'Action catholique... À noter que quatre religieuses entrées après 1931 mentionnent explicitement leur désir de servir l'enfance malheureuse, comparativement à une seule au cours de la période précédente.

Sources : *Nécrologies*; entrevues réalisées par soeur Régina Doyon, o.p., auprès des religieuses.

soeur L. L. perçoit comme un signe du Ciel le fait d'avoir reçu chez elle, sans qu'elle ait fait de démarches, un dépliant vocationnel des Dominicaines de la Trinité, congrégation qu'elle ne connaît pas. La plupart du temps, cependant, les futures religieuses se renseignent davantage. Quelques nécrologies mentionnent la pratique, courante avant 1945 chez celles qui vivent en ville, d'assister à des cérémonies de prises d'habit, ou de visiter les chapelles des congrégations le dimanche au moment des vêpres, pour voir un peu de quoi il retourne dans chacune : 28 des 262 religieuses (presque 11 pour cent) ont d'ailleurs fait un essai ailleurs avant d'entrer chez les dominicaines.

Comme c'est pour y passer leur vie, elles recherchent une communauté qui répondra à leurs aspirations les plus profondes<sup>12</sup>. Celles-ci diffèrent selon les jeunes filles. Certaines désirent servir les prêtres : « Son amour, il faudrait dire sa vénération envers les ministres du Seigneur est sa note caractéristique, rapporte la nécrologie de soeur C. L. (entrée en 1907); à l'instar de sainte Catherine de Sienne, elle eut volontiers baisé la trace de leurs pas ». D'autres sont émues par les enfants abandonnés : « Le désir de consacrer sa vie à l'oeuvre de l'enfance malheureuse dont elle avait vécu l'expérience a fixé son choix », rappelle celle de soeur R.-É. L. (entrée en 1931). Voyant les berceaux alignés dans la brochure de vocation *Notre Secret*, les jeunes T. L. et G. G. entrent à la fin des années 1940 en se disant : « Si je renonce à avoir des enfants à moi, je pourrai avoir tous ces enfants-là ». D'autres sont aussi attirées par la beauté de la liturgie, directement issue du Moyen Âge : « Oui, c'est l'office que je voulais », répondent plusieurs pour expliquer leur choix des dominicaines. Quelques-unes, enfin, élevées dans un milieu plus cultivé que la moyenne, aspirent, en entrant dans cette congrégation humble, s'humilier aux yeux de la société, et donc se grandir intérieurement et devant Dieu. C'est le cas notamment des soeurs L. L. (entrée en 1918) et R. D. (entrée en 1930), qui deviendront toutes deux prieures générales.

Entrer dans la vie religieuse est en effet un idéal de jeunesse, dans un contexte où les choix de vie offerts aux femmes désireuses de s'impliquer dans la société sont encore limités. Mais quels que soient les circonstances et les motifs qui les conduisent dans la vie dominicaine — que des jeunes filles de milieu modeste ou pauvre puissent pressentir y combler leurs aspirations de respectabilité sociale; que certaines en attendent, au moins inconsciemment, une stabilité et une sécurité qui a pu leur manquer jusque là; que pèse davantage à l'origine le désir d'apostolat ou l'ambition du salut dans la double finalité que toutes poursuivent —, celles qui persévèrent sont entrées parce qu'elles veulent vivre « par Lui, avec Lui et en Lui », comme le dit chaque jour la prière eucharistique.

Le recrutement de la congrégation se fait principalement à travers les

12 Presque toutes les citations de cette section sont tirées des *Nécrologies*. Il y a quelques années, la congrégation a demandé aux religieuses d'écrire elles-mêmes une partie de leur propre notice, ce qui explique l'utilisation du pronom « je », le cas échéant. Les témoignages des soeurs encore vivantes ont été recueillis par entrevue.

**Tableau 8 Nature des contacts de 144 dominicaines avant leur entrée**

Nature du contact	1901-1910	1911-1930	1931-1939	1940-1945	1946- janvier 1964	Janvier 1964 -aujourd'hui	Total
<i>Parenté dominicaine</i>							
Soeurs	6	7	2	3	-	-	
Tantes ou cousines	-	12	-	-	1	-	
Frères, oncles ou cousins	3	6	1	1	-	-	
Total	9	25	3	4	1	-	42
<i>Pères dominicains</i>							
(de paroisse ou prêchant une retraite)	6	18	2	4	1	-	31
<i>Contacts directs avec les soeurs</i>							
Travail laïc	-	3	2	4	2	-	
Tiers-ordre laïc o.p.	1	1	-	-	-	-	
Autres (voisinage, événements)	-	4	5	2	-	3	
Total	1	8	7	6	2	3	27
<i>Curé, évêque, directeur spirituel</i> (autres que dominicains)							
	9	13	4	3	5	-	34
Autres							
	-	2	3	2	3	-	10
Total	25 <sup>1</sup>	66 <sup>2</sup>	19 <sup>3</sup>	19 <sup>4</sup>	12 <sup>5</sup>	3 <sup>6</sup>	144 <sup>7</sup>

1 Sur les 38 entrées de la période, soit 65,8 %.

2 Sur les 92 entrées de la période, soit 71,7 %.

3 Sur les 44 entrées de la période, soit 43,2 %.

4 Sur les 30 entrées de la période, soit 63,3 %.

5 Sur les 53 entrées de la période, soit 22,6 %.

6 Sur les 5 entrées de la période, soit 60,0 %.

7 Sur un total de 262 entrées, soit 54,96 %.

Sources : *Nécrologies*; entrevues réalisées par soeur Régina Doyon, o.p., auprès des religieuses.

réseaux entrecroisés de la parenté, des clercs et des religieuses elles-mêmes (tableau 8). Pour celui de la parenté, écoutons soeur V. C. (entrée en 1938) :

Un jour, nous avons reçu la visite de mon oncle, M<sup>gr</sup> Jean-Louis Chartier. Mon oncle m'interrogea sur ce que je faisais. Ma réponse fut simple : « Je fais toutes sortes de travaux comme de la broderie, du ménage, du piano, etc. ». Il me posa une autre question : « Tu n'aimerais pas cela, venir travailler avec les soeurs dominicaines au Séminaire, ce sont les mêmes ouvrages que tu fais ici? » Je lui répondis : « Je vais y penser ». Une semaine plus tard, ma mère me dit : « Véronique, as-tu pensé à ce que ton oncle t'a demandé? Si tu n'aimes pas ça, tu reviendras, essaie toujours ». Je me suis donc rendue au Séminaire pour travailler et ça m'a plu. J'ai travaillé un an avec l'idée d'entrer au couvent.

Soeur R. L. (entrée en 1931) visite à l'occasion son frère Gérard, religieux de l'Instruction chrétienne, au juvénat desquels les dominicaines accomplissent les travaux domestiques :

Je les observais... Un jour, j'ai fait la réflexion suivante : « elles paraissent heureuses, elles sont gaies, s'amuse bien ». Mon frère de me répondre : « Qu'est-ce qui t'empêche de partager leur vie? » J'avais dix-sept ans alors, je me suis dit : « Il n'y a rien qui presse ». J'ai filé jusqu'à vingt et un ans. Cette pensée d'être religieuse persévérait toujours. L'abbé Rompré me dit un jour : « Penses-tu que le Seigneur va venir te chercher par la main? » Cette phrase m'a décidée. J'ai vu soeur Marie-Mannès qui travaillait au Juvénat. Elle a fait pour moi toutes les démarches.

L'histoire de soeur R.-H. H. (entrée en 1920) est moins drôle, rares heureusement les mentions de ce qui semble des vocations forcées :

La vie du monde lui plaît et l'attire; elle prend part à ses divertissements avec une certaine liberté, sort avec des amis, si bien que dans l'entourage on la blâme quelque peu. C'est alors que son père intervient et lui parle franchement : « J'espère que tu ne feras pas le déshonneur de la famille », lui dit-il. Mlle H. accepte l'admonition avec courage, et veut en tirer profit. « Si j'allais faire un séjour au couvent, voir ce qu'est la vie religieuse », se dit-elle. Elle accomplit cette démarche sans conviction, sans désir, simplement pour n'avoir pas à se le reprocher plus tard. D'ailleurs, elle a un ami qui la fréquente et qu'elle aime. Après bien des hésitations, elle entre chez les dominicaines à Trois-Rivières, où une soeur aînée l'a précédée.

Ajoutons ici qu'elle sera malade toute sa vie.

Parmi la parenté, il faut noter les dominicains et dominicaines eux-mêmes, car pas moins de 117 des 262 religieuses (près de 45 pour cent) comptent un membre de leur parenté proche dans l'Ordre. C'est même 63 religieuses (35,2 pour cent) qui ont une soeur de sang dans la congrégation,

et près d'une sur deux, outre sa soeur, y ont une tante, une nièce ou une cousine. Ces réseaux familiaux tiennent une grande importance dans le recrutement de la communauté, comme les *Nécrologies* en font foi.

Un deuxième réseau de recrutement, c'est celui des curés, directeurs spirituels et autres prédicateurs de retraites paroissiales. Ces derniers connaissent les soeurs soit directement parce qu'ils ont été formés au Séminaire Saint-Joseph, soit par les brochures de vocation que la congrégation fait imprimer à des milliers d'exemplaires et distribuer notamment par le réseau paroissial. Ainsi, tant qu'il a vécu, l'abbé puis chanoine Georges-Élisée Panneton, premier chapelain de la congrégation, a dirigé vers elle une bonne quinzaine de jeunes filles. Parmi tous les prêtres, les dominicains se distinguent, naturellement. Parfois, ils sont les curés des jeunes filles qui songent à la vocation, puisque plusieurs sont nées ou ont grandi dans les paroisses dominicaines de Fall River, Lewiston, St-Hyacinthe ou Montréal. Les pères des États-Unis, notamment, ont fourni un contingent d'au moins 12 religieuses aux Dominicaines du Rosaire. Parfois, ils sont plutôt des prédicateurs de retraites paroissiales. Le père Marion vient prêcher une retraite dans la paroisse d'A. H. (entrée en 1914) :

Après le sermon sur la vocation, ma tante me dit : « Pourquoi n'irais-tu pas voir le Père, je vais t'accompagner ». J'ai consenti. Le Père me dit alors : « Que désire cette demoiselle? » « J'ai aimé votre sermon sur la vocation et je viens vous voir ». Il me présenta une photo d'une dominicaine en me disant : « Aimerez-vous faire une soeur semblable à celle-ci? » J'ai répondu oui. Alors, il me dicta une demande d'entrée pour que, l'ayant copiée, je puisse l'adresser aux dominicaines de Lewiston, Maine, États-Unis. J'ai reçu une réponse affirmative. Allant saluer monsieur le curé pour l'en informer, il me dit : « Non, non, pas aux États-Unis mais au Canada, il y en a des dominicaines ». Le père Marion ayant été mis au courant de cette décision, il me dirigea vers Trois-Rivières.

Autre cas, celui d'A. A. (entrée en 1921) qui, à 19 ans, suit une retraite que prêche le père Bérard dans la paroisse du Très Saint Nom de Jésus de Maisonneuve, à Montréal, à un moment où elle a déjà des idées de vie religieuse.

Dès la première instruction, elle est impressionnée, jusqu'au fond de l'âme, par l'habit blanc que porte le prédicateur. Elle s'est dit qu'il fallait qu'elle aille le voir. Au bout de deux jours, elle l'a rencontrée et lui a demandé : « Mon Père, c'est beau habillé tout en blanc, est-ce qu'il y a des soeurs habillées comme cela? » « Oui, les Dominicaines du Rosaire de Trois-Rivières ». « Alors, c'est bien simple, je vais aller les voir ». Mère Hyacinthe du Sacré-Coeur n'a pas ménagé ses encouragements et confiante que c'était là que Dieu m'appelait, j'ai décidé d'entrer six mois plus tard.

Enfin, troisième mode de recrutement, le contact direct avec les domini-

caines elles-mêmes, qui s'effectue la plupart du temps alors que les jeunes filles travaillent pour les soeurs. Cette dernière situation se présente davantage dans les décennies 1940 et 1950, puisque les oeuvres des Dominicaines du Rosaire ont atteint à cette époque leur plus grand développement et que les soeurs doivent faire appel en grand nombre aux laïques, comme salariées ou bénévoles. En tout, 19 jeunes filles ont connu les religieuses de cette manière, tandis que quelques autres ont commencé par être leurs pensionnaires, au patronage pour jeunes filles du quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal. Le témoignage de soeur G. T. est éloquent :

Le fait suivant fut décisif. Un jour, soeur Marie-Antonin avait travaillé très fort pour laver, repasser et réparer les blouses bleues de messe des enfants. Elle était fière que cette corvée se termine. Sa voisine, soeur Rose de la Croix vint la trouver ce soir-là et lui demanda si elle pouvait lui prêter une vingtaine de ces chemises, qu'il lui en manquait pour le lendemain, etc. Soeur Marie-Antonin, oubliant sa fatigue, parut trouver encore plus de joie à partager et dit : « Bien oui, ma soeur, prenez-en tant que vous voudrez ». Je me suis dit : « C'est une soeur comme celle-ci que je veux être parce qu'il y a amour, entente, dévouement désintéressé ». Mon secret désir était de vivre unie le plus intimement possible avec le Seigneur et je trouvais chez ces religieuses le moyen d'y arriver. Au mois d'octobre, je demandai mon admission à mère Joseph du Sacré-Coeur qui hésita à cause de mon âge, j'avais 16½ ans. Après avoir consulté M<sup>gr</sup> Bourgeois qui me connaissait bien, elle me répondit affirmativement dans la nuit de Noël et mon entrée fut fixée au 15 janvier 1944.

### **La décision finale**

Quelques années, au minimum cinq, s'écoulaient entre le moment de l'entrée au couvent et la cérémonie solennelle au cours de laquelle la religieuse s'engage jusqu'à la mort, par ses voeux perpétuels. Aspirante, postulante, novice, professe temporaire, autant d'étapes préparatoires à la consécration définitive : années d'essai. La congrégation évalue la profondeur de l'appel qui conduit les nouvelles soeurs chez elle, elle surveille leurs dispositions à la vie commune, jauge leur aptitude au travail et aux oeuvres. Les jeunes femmes, de leur côté, éprouvent leur vocation et expérimentent la vie des dominicaines.

Dès l'entrée, tout en secondant les soeurs dans les offices au Séminaire, les postulantes plongent dans la spiritualité dominicaine. Un saint patron de l'Ordre les accueille dans leur cellule. Chaque jour, elles assistent à la messe et à l'office, font la méditation, une lecture spirituelle, l'examen de conscience et la visite au très saint sacrement. La confession hebdomadaire prépare la communion, même quotidienne, pour celles qui y sont disposées. La maîtresse des novices leur apprend la manière de se comporter au chœur, au réfectoire, au dortoir et dans les conversations; elle leur enseigne aussi le latin nécessaire, ainsi que le cérémonial de l'office et de la messe, car tous les trois mois, le conseil général les convoque à un examen oral. Bref, le postulat marque le début de l'acculturation des jeunes filles à la vie religieuse. Un

processus qui ne va pas de soi : « Je me suis ennuyée à mourir pendant mon postulat », aimait à rappeler soeur B. B. entrée en 1913, et qui voyait le clocher de son village depuis sa fenêtre. Ou encore : « Une compagne raconte qu'au postulat surtout, la jeune religieuse pleurait à chaudes larmes chaque premier vendredi du mois au moment des prières de la préparation à la mort. Seule l'intervention ferme de la mère maîtresse : "Soeur C., ça suffit!" pouvait mettre fin à ses pleurs », rapporte la nécrologie de soeur B. C., entrée en 1931. « J'ai fait mon entrée au postulat; mais après combien de déchirements et d'énormes sacrifices de la part de mes parents », rappelle pour sa part soeur T. L., entrée en 1942.

Au jour de la prise d'habit, les postulantes admises au noviciat troquent leur costume noir, leur pèlerine et leur voile d'alpaca pour les « blanches livrées » dominicaines. Qu'elles revêtent après s'être dépouillées de la robe de mariée et de la couronne d'épines qu'elles portaient durant la cérémonie solennelle. Avec l'habit, les novices reçoivent un nouveau nom, puisé assez souvent dans la tradition dominicaine, autre symbole de leur naissance à une nouvelle vie. Aussitôt après leur vêtue, les constitutions signalent d'ailleurs que les novices jouissent déjà de toutes les indulgences et de tous les privilèges accordés aussi par le Saint-Siège aux professes.

Dans ce « jardin clos » qu'est le noviciat, la maîtresse des novices dispense à ses protégées une instruction et une éducation qui visent à les transformer — à les métamorphoser — en religieuses, en dominicaines. Coupées de tout contact avec leur famille et avec la communauté des professes perpétuelles, les jeunes filles se forment à la pratique et à l'intelligence de la vie consacrée et des vœux. De plus, elles acquièrent la mémoire de l'Ordre, apprennent à vivre de sa double spiritualité de la contemplation et de l'action, s'habituent à dompter leur caractère, à corriger leurs défauts et à aspirer de tout leur être à devenir un jour des incarnations de la sainteté dominicaine. Comme les exhortent les constitutions de 1912 puis le redisent en d'autres mots toutes celles qui ont précédé le concile Vatican II, les jeunes soeurs s'appliquent à devenir « des religieuses d'une vie intérieure profonde, mortifiées, obéissantes, zélées, véritables épouses du Christ et vraies filles de saint Dominique<sup>13</sup> ». Si leur maîtresse peut témoigner qu'elles s'y livrent sincèrement et si elles réussissent les examens que le conseil leur fait passer chaque trimestre sur le *Catéchisme* du diocèse, le *Catéchisme des vœux*, la

13 *Règle et constitutions des soeurs du Tiers-Ordre Régulier de Saint Dominique, congrégation du Rosaire aux Trois-Rivières*, Trois-Rivières, la Compagnie d'imprimerie Le Bien Public, 1912, article 22; *Règle et constitutions de la Congrégation des Soeurs Dominicaines du Rosaire des Trois-Rivières*, Québec, L'Action catholique, 1936, paragraphes 263 et 265; *Nécrologies*.

14 La *venia* veut dire pardon, ou miséricorde. C'est la pénitence que fait un religieux ou une religieuse dominicains ou alors c'est un acte d'obéissance. Le geste consiste à se prosterner jusqu'à terre sur le côté droit, tout en retenant de la main la partie inférieure du scapulaire sur lequel repose la tête. Le religieux ou la religieuse en *venia* ne se relève qu'au signal donné. Voir Giselle Huot, *Une femme au séminaire*, Montréal, Bellarmin, 1987, p. 186, note 74.



règle et les constitutions, aucun autre obstacle ne se dressant, les novices sont admises à la profession temporaire. Pendant la cérémonie solennelle, elles se couchent alors en *venia*<sup>14</sup> sous un suaire, en signe de leur consentement à leur mort au monde. Trois ans plus tard, au terme d'une autre période d'essai, leurs vœux sont alors prononcés pour la vie. C'est seulement dans les années 1960 que la formation offerte aux novices et jeunes professes commencera à changer véritablement.

Tant qu'il y a eu des entrées, le plus grand nombre de celles qui ont fait un essai de vie religieuse ont quitté, soit d'elles-mêmes, soit parce qu'elles furent renvoyées par le conseil. L'ennui, le manque d'intérêt ou de résistance physique pour les tâches offertes par la congrégation, le désir d'une vie plus contemplative ou, au contraire, plus missionnaire expliquent à toutes les époques le plus grand nombre des départs volontaires. Le « manque de vocation », les insuffisances de santé ou d'intelligence, des dispositions de caractère peu compatibles avec la vie commune ou avec l'intervention auprès des enfants, une personnalité trop affirmée, enfin, justifient pour leur part l'essentiel des renvois. C'est ainsi que le taux de persévérance dans la congrégation varie de période en période, de même que varie l'importance respective des initiatives du conseil et des candidates dans ces départs (tableau 9).

Quant à celles qui restent, c'est toujours parce qu'elles ont trouvé dans la congrégation, tout comme la congrégation a trouvé en elles, les bases d'une entente dont toutes savent qu'elle est prise pour la vie. Nous voudrions cependant suggérer que les religieuses entrées après 1945 entretiennent un rapport à la vocation différent de celui de leurs aînées.

Jusqu'au milieu du siècle, toutes les années sont très fécondes, chez les dominicaines comme ailleurs<sup>15</sup>. En effet, la congrégation accueille plus de 10 postulantes par année entre 1901 et 1930, plus de 15 de 1931 à 1939 inclusivement, presque 13 entre 1940 et 1945, les deux moyennes les plus élevées de toute l'histoire des Dominicaines du Rosaire; et plus de 12, encore, entre 1946 et 1950. Le taux de persévérance jusqu'aux vœux perpétuels, qui pique du nez pendant la Crise — 32 pour cent — se redresse ensuite, atteint 38 pour cent pour les femmes entrées pendant la guerre, un peu au-dessus de 40 pour cent, même, dans les cinq années qui suivent. Les records des années 1930 s'expliquent sans nul doute par le contexte économique : nombreuses les jeunes venues surtout par insécurité, nombreuses aussi les vocations tièdes qui ne peuvent résister à l'épreuve du noviciat; on en veut pour indice que plus de deux sur trois partent de leur propre initiative, alors que pendant la guerre, les renvois par le conseil général expliqueront un beaucoup plus grand nombre des sorties (tableau 9).

Les années d'après-guerre paraissent donc renouer avec les décennies d'avant la crise économique, promettre à leur tour beaucoup d'entrées et, parmi celles-ci, beaucoup pour la vie. Pourtant, par leurs dispositions de ca-

15 À ce propos, voir Laurin *et al.*, *À la recherche d'un monde oublié*, p. 208.

**Tableau 9 Départs avant vœux perpétuels**

Période	Moyenne annuelle d'entrées (en nombre)	Taux de sortie (en %)	Départs dus à l'initiative de la candidate		Départs dus à l'initiative du conseil	
			Nombre	%	Nombre	%
1901-1930	10,7	59,4	116	61,1	74	38,9
1931-1939	15,3	68,1	59	64,8	32	35,2
1940-1945	12,8	62,2	24	55,8	19	44,2
1946-1950	12,4	59,7	26	76,5	8	23,5
1951-janvier 1964	7,2	70,2	37	59,7	25	40,3
Février 1964 et post (dernière entrée en 1969)	2,8	70,6	9	75,0	3	25,0

Sources : *Registres des entrées et des sorties; Cahiers des délibérations du conseil conventuel de la Congrégation des soeurs du Rosaire du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, Trois-Rivières, 1902-1926; Registre des délibérations du Conseil général de la Congrégation des soeurs Dominicaines du Rosaire des Trois-Rivières, 1912-1966; Registre des délibérations du Conseil général de la Congrégation des soeurs Dominicaines de l'Union canadienne, 1966-1967.*

ractère et les questions qu'elles se posent, les jeunes religieuses admises de 1946 à 1950 sont bien, déjà, les premières d'une nouvelle génération. Tout à fait remarquable, en effet, le recours de plus en plus fréquent à une mesure que mère L. G. ou mère O. G. n'avaient recommandée auparavant que d'une manière vraiment exceptionnelle : l'imposition d'une prolongation du temps de noviciat ou de noviciat profès<sup>16</sup>. Soeur Unetelle « n'est pas prête » à faire profession ou à prononcer ses derniers voeux car « elle semble mal comprendre les obligations de la vie religieuse », ou elle regimbe encore un peu devant l'obéissance, ou elle « vient à peine de commencer le travail de sa perfection »; ces justifications qu'apportent les deux mères maîtresses dévoilent des caractères plus timides qu'auparavant — le fait est noté plus d'une fois —, ou au contraire, plus indépendants. Huit des 25 jeunes professes (32 pour cent) entrées dans les cinq ans qui suivent la guerre subissent ainsi un retard dans la progression de leur vie religieuse. Autre nouveauté, tout aussi significative : trois de leurs compagnes, bien qu'admises chaque fois à l'étape supérieure dans les délais normaux, avouent leur indécision devant le conseil général et demandent d'elles-mêmes à prolonger leur profession temporaire. Qu'elles changent finalement d'idée et passent au temps prévu l'examen d'admission aux voeux perpétuels n'enlève rien de leur première hésitation. Suis-je vraiment faite pour la vie religieuse? Même les très ferventes n'échappent plus au doute.

Ce que nous mettons déjà sur le compte d'un questionnement personnel profond, d'autres, considérant qu'en ces années le conseil général renvoie peu, pourraient l'expliquer en disant que la prescription d'un délai remplace tout simplement plus souvent, après la guerre, cette mesure radicale. Un tel raisonnement, en tous cas, ne tient pas pour la décennie suivante. Diminution considérable du nombre des entrées, combinée avec des facteurs tels qu'un grand taux de sorties, l'allongement réglementaire de la période des voeux temporaires et la pratique devenue courante d'imposer des délais supplémentaires avant les professions : si la question de la vocation couvait auparavant, dans les années 1950, elle éclate dans toute son acuité.

Entre 1951 et janvier 1964, date de l'Union avec les soeurs de Québec, à peine plus de sept entrées par année : aucun doute, la vie religieuse attire moins, la stagnation des effectifs menace la congrégation. C'est que les

16 Le conseil conventuel, jusqu'en 1926, puis le conseil général doit se prononcer sur le cas de chaque soeur qui demande à franchir l'étape suivante de la vie religieuse. Voir *Cahiers des délibérations du conseil conventuel de la Congrégation des soeurs du Rosaire du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, Trois-Rivières, 1902–1926*, manuscrit; *Registre des délibérations du Conseil général de la Congrégation des soeurs Dominicaines du Rosaire des Trois-Rivières, 1912–1966*, manuscrit (8 vol.); *Registre des délibérations du Conseil général de la Congrégation des soeurs Dominicaines de l'Union canadienne, 1966–1967*, dactylographié. Treize des 130 religieuses entrées entre 1901 et 1930 et qui finiront par faire profession perpétuelle ont subi un retard dans la progression de leurs voeux, tout comme 4 des 44 futures professes perpétuelles entrées entre 1931 et 1939; dans les deux cas, c'est 10 % de l'effectif. Cette proportion tombe même à 6,7 % pour les futures professes entrées pendant la Seconde Guerre mondiale (2 sur 30).

années cinquante et le début des années 1960 sont, de tout le XX<sup>e</sup> siècle, celles où le plus grand taux de jeunes femmes s'engagent dans le mariage, et à l'âge le plus précoce. Alors que la société canadienne-française découvre le bien-être qu'apporte l'aisance même très modeste, tout le discours public, celui des psychologues, des éducateurs, des médias, des hommes politiques n'en a plus que pour la « reine du foyer », l'épouse attentive, la mère d'une belle petite famille installée dans un « home » de banlieue. Même les prêtres s'y mettent, qu'on pense seulement aux abbés trifluviens Albert Tessier et Henri-Paul Carignan ou au dominicain Marcel-Marie Desmarais. Des années de tyrannie domestique contre laquelle les femmes se rebelleront un peu plus tard, mais qui, pour l'instant, a surtout pour effet de détourner les jeunes de la vie consacrée. Par ailleurs, au même moment, l'Église se convertit au personnelisme. Si bien que la transformation à laquelle est conviée chaque religieuse par la pratique des trois vœux et le consentement aux observances de la vie régulière n'est plus présentée comme une voie vers l'anéantissement, mais au contraire vers l'épanouissement plus complet de sa personne. Les répercussions d'un tel changement de perspective se font sentir jusque dans le for interne des candidates, qui ont maintenant à se demander si la vie consacrée les conduira à la réalisation de soi.

Non seulement on entre moins, mais on sort davantage. Soixante-six des 90 jeunes qui font un essai de vie dominicaine à cette époque, soit 70 pour cent, quittent avant leurs vœux perpétuels. Si 60 pour cent laissent d'elles-mêmes, les autres, en revanche, sont renvoyées par le conseil général, qui estime insuffisantes les dispositions qu'elles manifestent. Certes, c'est le cas bien souvent. Mais il y a davantage. Mère R.-É. L. qui remplace mère L. G. en 1950, se méfie-t-elle trop de sa propre inexpérience et, par crainte de se tromper, préfère-t-elle renvoyer une bonne candidate qu'en admettre une mauvaise? Mère L. L., qui prend la relève en 1956 alors qu'elle aborde la soixantaine, comprend-elle tout à fait les jeunes de ces années? Elle en doute tant elle-même qu'elle vit constamment dans l'angoisse et résigne la charge après quatre ans. Tous ces jugements des deux mères sur les caractères trop renfermés ou trop peu souples des postulantes, des novices et des professes temporaires nous informent autant sur la personnalité des jeunes qui, malgré l'époque, désirent avec plus ou moins d'ardeur la vie religieuse, que sur le fossé qui semble s'élargir entre les générations.

Dans une société dont les valeurs changent rapidement, celles qui entrent vivent en effet des incertitudes plus grandes que les jeunes d'autrefois; elles viennent aussi plus souvent dans l'espérance que la congrégation pourra porter avec elles les projets d'apostolat qui les y attirent; la formation professionnelle qu'on leur offre presque aussitôt qu'elles ont prononcé leurs premiers vœux, en même temps qu'elles les outillent pour le soin des enfants, leur donne une conscience vive et précoce de leurs responsabilités envers eux, qui peut faire craindre à certaines de n'être pas à la hauteur. Or, leurs hésitations, leurs aspirations, leurs appréhensions ainsi que les causes de celles-ci, ne sont pas toujours entendues pour ce qu'elles sont par les

anciennes, si bien qu'outre les renvois, le conseil prescrit de plus en plus souvent désormais un allongement de la période de probation. Des 24 soeurs entrées de 1951 à 1961 et qui feront profession perpétuelle, 10 (41,7 pour cent) auront subi un retard dans la progression de leur vie religieuse parce qu'on ne les aura pas jugées « prêtes » au temps fixé. Et cela, même si la congrégation augmente pour toutes, en 1952, la durée des voeux temporaires à quatre ans, puis à cinq, en 1956, afin justement de permettre aux jeunes femmes qui se sentent appelées de mieux éprouver leur vocation. Il faut croire que la mesure s'impose, puisque deux religieuses admises dans les délais rallongés normaux demandent malgré tout à prendre un an supplémentaire d'expérience dans une autre maison de la congrégation avant de s'engager pour toujours, ce qu'elles finiront par faire d'ailleurs. Suivre l'appel semble plus que jamais un choix existentiel. Un choix que ne feront plus les jeunes Québécoises à partir du milieu des années 1960 : depuis 1964, seulement 17 jeunes femmes sont entrées chez les dominicaines, cinq à peine ont fait profession perpétuelle, dont deux sont sorties par la suite...

En riposte à tout un discours clérical traditionnel qui, pendant des décennies, s'est employé à sublimer systématiquement la vie religieuse féminine et à ne considérer que les dimensions spirituelles de l'engagement religieux, les chercheurs et chercheuses des sciences sociales, depuis une vingtaine d'années, se sont mis sur la piste des facteurs structurels qui rendent compte de l'essor des congrégations religieuses et de celui, indissociable, des vocations féminines. Notre étude démontre à la fois que la vocation n'éclôt qu'au sein d'une écologie particulière et qu'elle est toujours, en dernière instance, une décision profondément personnelle.